

La lutte contre toutes les formes de harcèlement entre élèves

NON AU HARCÈLEMENT

NonAuHarcelement.education.gouv.fr - #NonAuHarcelement



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE

Une politique publique volontariste

« La lutte contre le harcèlement à l'école est un défi majeur car le harcèlement est la négation même de notre idéal d'école : une école de la confiance où l'on vient avec bonheur, où chacun respecte autrui, où l'on cultive en pratique les valeurs de la République. C'est le sens profond de ce que j'appelle l'École de la confiance. »

Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

Le ministère chargé de l'éducation met en œuvre, à ce titre, une politique publique d'envergure, qui doit permettre la détection précoce et assurer une meilleure prise en compte des situations de harcèlement entre élèves.

La politique publique est confortée par la loi du 4 août 2014 (article 222-33-2-2) qui crée dans le Code pénal un délit de harcèlement moral applicable au cadre scolaire.

4 axes de travail

↳ Informer pour interpeller et mobiliser

La généralisation des collégiens et lycéens ambassadeurs est un important facteur de mobilisation des établissements.

Le site Non au harcèlement (NAH) et la page Facebook, le clip diffusé sur les chaînes nationales et Internet ont un impact considérable, qui se traduit par des centaines de milliers de consultations, des millions de vues.

Les journées nationales mobilisent des dizaines de milliers de personnels, de parents et d'élèves dans l'ensemble du pays.

↳ Former pour mieux prendre en charge

Il s'agit de former les personnels et de rendre les élèves acteurs de la prévention entre pairs, en développant leurs compétences psychosociales.

↳ Prévenir pour combattre ce fléau

Cette dimension est intégrée aux apprentissages scolaires, dans l'École du respect d'autrui. Elle est portée par le prix national Non au harcèlement, et soutenue par la diffusion de ressources et d'outils de prévention en ligne.

↳ Prendre en charge

Des conseils, une orientation vers les 310 référents académiques sont dispensés via les deux numéros gratuits dédiés :

3020

Non au harcèlement

0800 200 000

Net écoute

Nos priorités pour 2018-2019

Renforcer l'action publique en matière de lutte contre les cyberviolences

La campagne 2018 sera consacrée à la prévention du *sexting* non consenti avec une plus grande prise en compte des dimensions sexistes, sexuelles et homophobes.

NOUVEAU Un nouveau clip de sensibilisation, de nombreux outils pédagogiques disponibles sur le site NAH.

Impliquer les élèves dans la prévention dès le collège

Généralisation des ambassadeurs collégiens et lycéens.

NOUVEAU Campagne d'information sur les réseaux sociaux Devenir ambassadeur contre le harcèlement avec une série d'outils réalisés pour accompagner le déploiement du dispositif : capsules vidéos, infographies, fiches actions, etc., en ligne sur le site NAH.

Accentuer la formation des personnels scolaires

- Plan national de formation dédié aux référents harcèlement académiques et départementaux.
- Développement de nouvelles méthodes d'animation pour soutenir la dynamique de projet.

NOUVEAU • Déjà 10 académies ont lancé un hackathon.

• Des séminaires pour professionnaliser les nouveaux référents harcèlement.

Construire une culture juridique par une meilleure maîtrise des règles de droit sur les réseaux sociaux

NOUVEAU Première journée du droit sur le cyberharcèlement pour les élèves de cinquième, en partenariat avec le Conseil national des barreaux qui représente la profession d'avocat.

Structurer les plans de prévention des écoles et des établissements, former les équipes ressources

- Accompagnement des écoles et des établissements publics locaux d'enseignement pour la généralisation des plans de prévention.
- Diffusion d'une mallette pédagogique pour appuyer l'action des référents.
- Renforcement de l'action préventive à l'école primaire.

NOUVEAU • Un nouveau parcours M@gistère pour accompagner la prise de fonctions des référents et la structuration de l'action publique sur les territoires.
• Des parcours M@gistère renouvelés 1^{er} et 2^d degrés.

Renforcer la visibilité de la politique de lutte contre toutes les formes de harcèlement

Gagner en audience pour mobiliser davantage la société civile.

Chiffres clés 2018

310 référents
harcèlement
mobilisés dans les académies

38 557
participants
au prix
Non au harcèlement

5 000
ambassadeurs
lycéens
de lutte contre
le harcèlement

1 500
formateurs
académiques

7 millions
de vues
du clip national
de prévention

500 000
visiteurs
sur le site NAH

Deux plateformes gratuites de signalement

3020

Non au harcèlement

0800 200 000

Net écoute

NON AU HARCÈLEMENT

NonAuHarcelement.education.gouv.fr - #NonAuHarcelement



POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE